

Genève, le 13 décembre 2014

Adresse de Micheline Calmy-Rey

Monsieur le Docteur Erni,

Un ami m'a expliqué que vous cherchiez l'adresse de Micheline Calmy-Rey et que je pouvais peut-être vous aider.

J'ai pris connaissance sur le site de www.swisstribune.org de la réponse que Mme Calmy-Rey vous a adressée le 6 juillet 2011. Je n'aurais pas pu imaginer que Mme Calmy-Rey puisse soutenir une telle position. C'est ignoble et incompréhensible de sa part, mais c'est bien sa signature qui figure sur ce document.

L'année passée, j'ai été choquée par l'attitude du Conseiller fédéral Eduard von Steiger en 1942. Comme la presse l'a révélé, ce dernier avait fait taire une classe d'écolière de Rorschacher SG qui se battait pour la défense des droits de l'Homme. Ces dernières demandaient au Conseiller fédéral de prendre des mesures pour respecter les droits de l'homme face aux crimes commis par la justice nazie contre les juifs. (Der Sonntag Nr 5, 3. Februar 2013).

Aujourd'hui, je suis choquée par la prise de position de la Conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey. Comme les documents que vous avez publiés l'attestent, cette dernière permet au lobby des avocats d'utiliser le pouvoir du Tribunal fédéral pour violer les droits de l'Homme. C'est sidérant et nous sommes en période de paix.

Micheline Calmy-Rey a toujours affirmé respecter les droits de l'Homme. Suite à la publication de sa prise de position, j'ai l'impression que nous avons tous été manipulés par cette Conseillère fédérale.

C'est volontiers que je vous donne ses coordonnées pour qu'elle ait le droit d'être entendue sur le respect des droits fondamentaux.

Voici ses coordonnées :

Professionnelle : micheline.calmy-rey@unige.ch

Domicile : Chemin Rieu 15A, 1208 Genève

Vu les méthodes de harcèlement dont vous faites l'objet pour obtenir le respect des droits de l'Homme, vous comprendrez que je veux rester anonyme pour le moment.

Je n'ai pas votre courage pour affronter le lobby des avocats et les abus de pouvoir de certains magistrats. Je ne voudrais que mon ami et moi-même fassions l'objet d'une enquête et de harcèlements judiciaires pour vous aider à obtenir le respect des droits fondamentaux. Nous ne sommes pas des Winkelried. Bravo pour votre courage !

Vous pouvez par contre publier ce message. Bonne chance !

Bien à vous.